

Publié le 27 septembre 2017.
Dernière modification : 5 janvier 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

Jean O'NEILL,
puis Clément BOURGERY :
domaine de Camly, à Dalat
maraîchage, élevage, laiterie

18 avril 1924
(*Bulletin administratif de l'Annam*, avril 1924)

Extrait d'un arrêté accordant à M. Jean O'Neill la concession d'une prise d'eau sur la rivière « Le Camly »

Eugène HAFFNER (1857-1930),
directeur de la concession O'Neill (1924-1926)

Pionnier de l'hévéa en Cochinchine.

La colonisation des pays moi
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 mai 1925)

[...] À Dalat, M. O'Neill construit, en aval du centre urbain et de la chute, un barrage du Camly pour irriguer un important domaine destiné aux cultures maraîchères. [...]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 juillet 1925)

[...] Le Langbiang Palace Hôtel a servi de paravent à des projets de colonisation qui commencent à prendre forme avec des entreprises telles que celle d'irrigation et de cultures maraîchères de M. O'Neill. [...]

La colonisation du Langbiang
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 août 1925)

Dans un de nos derniers numéros nous faisons remarquer que s'il avait fallu l'excuse du Haut Tourisme et des Grandes Chasses pour justifier aux yeux de la majorité des badauds et des snobs qui font l'opinion, la construction du chemin de fer du Langbiang au coût de 6 millions de piastres, cette construction se justifiait aux yeux des gens

sensés par d'excellentes considérations économiques. Le Langbiang peut, en effet, devenir un centre très intéressant de colonisation.

Nous citons à ce sujet deux entreprises, l'une en voie de réalisation : les cultures maraîchères de M. O' Neill, et l'autre en projet : la plantation de thé et de café projetée par la Société agricole du Kontum.

Mais il y en a d'autres et voici un extrait du *Journal officiel* qui indique une activité pleine de promesse au Langbiang.

.....

(*Bulletin administratif du Cambodge*, août 1925, p. 867)

Par arrêté du résup au Cambodge du 18 août 1925 :

M. [Alcide] Guyonnet, commerçant, demeurant à Phnôm-Penh, agissant pour le compte de M. Haffner, à Dalat, est autorisé à acheter 100 vaches sur le territoire du Cambodge et à les exporter sur Dalat (Annam) à l'adresse de son mandant.

Directeur (ou inspecteur général ?)
du [Crédit foncier d'Extrême-Orient](#) à Shanghai

2 décembre 1925

(*Bulletin administratif de l'Annam*, décembre 1925)

Il est fait concession gratuite et définitive à M. O'Neill, domicilié à Shanghai, d'une parcelle de terrain figurant au plan ci-annexé, d'une superficie de cinq cents hectares, située sur le plateau du Langbian et accordée en concession provisoire par arrêté du 6 novembre 1922.

Sont stipulées les réserves fixées par les arrêtés des 28 avril 1899 et 15 janvier 1903 et toutes autres réserves légales,

Sont en outre spécialement réservés :

1° — les droits du domaine sur les scories et autres produits de l'exploitation des mines situés à la surface ou enfouis dans le sol ;

2° — les droits des permissionnaires ou concessionnaires de mines ayant déjà obtenu ou qui pourraient obtenir ultérieurement l'autorisation temporaire prévue par les articles 58 du décret du 25 février 1897 et 52, 53 et 70 du décret du 26 janvier 1912.

Il n'est fourni au concessionnaire aucune garantie contre les troubles, évictions ou revendications des tiers, ni pour la contenance indiquée, la différence en plus ou en moins excédât-elle un vingtième de la superficie concédée.

M. O'Neill sera soumis au paiement de l'impôt foncier et toutes les autres charges de droit à dater de la signature du présent arrêté.

Chambre mixte
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 août 1926)

Ancel Employé de l'entreprise O'Neill Dalat.

ANNAM

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1926)

On vient d'importer de France 52 jeunes vaches laitières destinées à une ferme de Dalat.

L'inauguration du chemin de fer à crémaillère de Krong-Ha à Bellevue
(*L'Écho annamite*, 22 janvier 1927)

[reprise de l'article de Neumann pour *L'Opinion*]

[...] Avec le résident supérieur de l'Annam, M. d'Elloy, il y avait là : Ancel, directeur concession O'Neill, Dalat

1927 : administrateur de la [Compagnie générale indochinoise des thés](#), Tourane

Une belle initiative indigène dans le Centre-Annam

H. C. [Henri Cucherousset]

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 août 1927)

[...] Du côté français, nous connaissons deux affaires d'irrigation par pompage mécanique : l'une, assez importante, celle de M. O'Neill, près de Dalat ; l'autre, moins importante, de M. Saintard, à Phu-Qui en Nghê-An. [...]

Chambre mixte

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} novembre 1927)

Extrait d'un arrêté autorisant M. J. O'Neill à mettre en circulation un camion automobile eu vue de ses besoins particuliers.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1928)

Sont arrivés à la colonie :
O'Neill

DALAT
par Charles Debierre

Sénateur du Nord
Membre de la Commission des Affaires étrangères.
(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1928)

.....
L'on pourra bénéficier des expériences faites alors avec bien des tâtonnements à la ferme-école de Dan-Kia, et, dès à présent, la très belle exploitation créée sur le plateau du Lang-Bian par M. O'Neill pourra servir de modèle à ceux qui voudront s'y installer.

Rendez-vous compte du travail fourni par un Français sans l'aide administrative

La ferme modèle du Camly,
propriété de monsieur O'Neill
(*Le Merle mandarin*, 15 juin 1928)

La ferme du Camly est située à trois kilomètres de Dalat sur un plateau de terres routes. On s'y livre à la culture maraîchère, à l'élevage de vaches laitières et à l'acclimatement de leurs produits purs.

Des essais de croisements entre taureaux australiens nés en Indochine, par conséquent acclimatés, et de vaches du pays ont donné d'excellents résultats.

Il est procédé à une sélection en vue de la production du lait ; dans ce but, un contrôle journalier est exercé sur le rendement de chaque animal, afin de partir sur des génisses qui, héréditairement, sont « bonnes de lait. »

Le lait est vendu jusqu'à concurrence de la quantité totale.

Si tout le lait ne peut s'écouler, la ferme fait du beurre et du fromage.

Des soins constants, tant au point de vue hygiène qu'au point de vue nourriture des vaches australiennes, sont donnés pour éviter les épizooties et les maintenir en bon état de lactation.

(Il n'y a pas plus de pertes dans ce bétail, que dans le bétail Indigène.)

Les étables et la laiterie sont tout ce qu'il y a de plus moderne, une propreté méticuleuse règne partout.

La culture maraîchère se fait pour l'instant sur une dizaine d'hectares ; cette superficie s'accroît journellement. Culture florale d'espèces qui supportent facilement l'expédition.

Les légumes, fleurs et fruits sont utilisés à Dalat par les hôtels et les particuliers et afin expédiés à Saïgon toutes les semaines.

Pour la saison sèche, la ferme irrigue ses terrains par des canaux horizontaux ; elle se sert de l'eau du « Camly » ; un barrage la conduit par un canal de dérivation à une usine hydraulique qui la refoule jusqu'au bassin de répartition situé à 70 mètres — les tuyaux de refoulement ont 0 m.45 de diamètre.

Cette usine, d'une puissance de 260 CV, fournit encore l'électricité pour un atelier de réparation (perceuse, tour, meule), pour une scierie mécanique et aussi pour l'éclairage de tous les bâtiments de la concession.

Elle permet en outre la mise en marche de tous les instruments de la laiterie ; écrémeuses, barattes, malaxieuses ainsi que le fonctionnement journalier d'une usine à glace qui alimente les hôtels de Dalat.

Directeur général : M. ANCEL
Service d'élevage : M. FARRAUT
Service des cultures : M. FORGEMOL.

Photos N&B de mauvaise qualité.

ANNAM

DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1928)

Obsèques. — Les obsèques de M. O'Neill se sont déroulées mercredi dernier à Dalat. Suivant le désir qu'avait exprimé M. O'Neill avant de mourir, il a été enterré dans l'île de sa propriété que madame O'Neill avait préparée. Toute la population, aussi bien flottante que stable, de Dalat assistait à la cérémonie.

Les honneurs militaires auxquels M. O'Neill avait droit comme chevalier de la Légion d'honneur n'ont pu lui être rendus par suite d'un douloureux accident qui faillit être des plus graves.

La camionnette qui transportait le piquet de la garde indigène commandé par un lieutenant français, M. Renucci, heurta pour une cause encore inconnue le parapet du pont de Camly. Elle tomba dans la rivière.

Il y eut quatorze blessés parmi lesquels le lieutenant de la garde indigène commandant le détachement.

Des secours arrivèrent immédiatement. Les blessés ont été transportés d'urgence à l'ambulance de Dalat où le docteur Terrisse leur prodigua les premiers soins.

Suivant son diagnostic, ce matin, l'état des blessés ne donne pas de grave inquiétude et sauf complications impossibles à prévoir, ils seront tous remis d'ici une quinzaine de jours.

Une enquête a été ouverte par les autorités de Dalat pour déterminer les responsabilités de cet accident.

NÉCROLOGIE

Jean O'Neill

(*Les Annales coloniales*, 2 août 1928)

Nous apprenons le décès, à Dalat (Indochine), de M. Jean O'Neill, directeur du Crédit foncier d'Extrême-Orient, ancien officier de marine, dans sa propriété de Dalat, où il a été inhumé.

22 août 1928

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 août 1928)

Est rapporté l'arrêté n° 1720 du 2 juillet 1928 déclarant infectés de tuberculose les locaux, cours, enclos, herbages et pâturages de la concession de O'Neill à Dalat occupés par le bétail australien.

ANNAM
NÉCROLOGIE
Jean O'Neill

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 septembre 1928)

M. O'Neill, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, capitaine de corvette de réserve, inspecteur général du Crédit foncier d'Extrême-Orient, est mort à Dalat, le 25 juillet, d'un accès pernicieux. Il était âgé de 51 ans. A 26 ans [1903], il avait quitté la marine de guerre pour se consacrer à la colonisation en Annam. Il était propriétaire du domaine du Camly et il avait particulièrement réussi dans la culture du théier.

REPRISE PAR CLÉMENT BOURGERY

Premier contact avec l'Indochine
par Bauduin de Belleval

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juillet 1929)

.....
Notre première visite fut pour le domaine O'Neill. Certes l'effort d'O'Neill a été considérable, mais il eût gagné à être plus judicieux : les légumes viennent bien, car le sol est fertile, et la centrale électrique (où une seconde dynamo est en cours de montage) permet d'irriguer, mais les tentatives d'élevage ont abouti à un fiasco.

Il y a là tout un matériel moderne de laiterie qui n'a jamais été utilisé ; M. Forgemol, le régisseur, voulut nous gratifier d'une démonstration de traite mécanique, mais les résultats furent lamentables : on amena une jeune vache à l'œil vif, de bel aspect (tout le troupeau est splendide), on lui lia les pattes de pauvre animal ; on crut que la malheureuse bête, dans son émoi, allait tout casser et se blesser elle-même et il fallut aussitôt mettre fin à cette tentative.

L'ensemble des travaux, installations, etc., a coûté 1.300.000 piastres, tout cela pour arriver à un déficit annuel de 15 à 20.000 piastres ; encore ce dernier chiffre représente-t-il un gros progrès sur les résultats des années précédentes.

Bien que les résultats ne soient pas proportionnés à l'effort développé, on ne saurait cependant les nier : les légumes sont bons et le Camly (c'est ainsi qu'on appelle le domaine O'Neill) fournit chaque jour en moyenne 180 litres de lait, ce qui est très appréciable.

Comment se terminera cette entreprise ? Nous gagerions volontiers qu'elle finira en affaire immobilière, car les 750 hectares qui avaient été concédés définitivement à M. O'Neill sont fort bien placés ; certains prétendent même qu'O'Neill, qui ne se faisait aucune illusion sur les bénéfices qu'il pourrait tirer de son exploitation, a toujours eu en vue une affaire immobilière.

Avant de quitter le domaine, nous allons nous recueillir devant la tombe d'O'Neill qui repose dans une petite presqu'île s'avancant dans le lac dont le site l'avait charmé ; un gracieux portique japonais précède son tombeau.

.....

COCHINCHINE
NÉCROLOGIE
Eugène Haffner

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 avril 1930)

On a appris avec une vive émotion le décès de M. Haffner, né en 1856 en Alsace, qui avait fait son service militaire à Saïgon et avait dirigé ensuite le Jardin botanique. Il créa les jardins d'essais de Ong-Yem et de Honquan et introduisit en Cochinchine les premiers hévéas.

Il avait quitté l'administration en 1908, avait créé les plantations de Xa-Trach et de Xa-Cam et n'était rentré en France qu'après la guerre. [En 1924, il était revenu à Dalat pour diriger l'exploitation d'O'Neill, mais, fatigué par un labeur de 50 ans en Indochine, il était reparti en 1926 pour la France.](#)

Il était très aimé des indigènes et, lors de la grande sédition cambodgienne de Phnom Cu Long, ce furent les indigènes eux-mêmes qui le mirent à l'abri avec tous ses biens avant que la révolte éclatât.

Le beau voyage de M. ROBIN, gouverneur général p.i. au Cambodge et dans le Sud-Annam
par H.C. [Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 mai 1931)

Le 19 mars fut consacré à la visite du [domaine Bourguerie \[Bourgerie\]](#), [créé par feu M. O'Neill](#), la première œuvre de colonisation importante au Langbiang [...]

Incendie du *Philippart*
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1932)

Plusieurs personnes ont remarqué des défauts dans l'installation électrique ; M. O'Neill, en particulier, eut un jour un petit incident dans la salle des douches de la piscine. Personnellement je ne puis rien dire, car je n'ai rien vu.

ANNAM
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1932)

La Cour d'appel de Saïgon a élevé de 15 francs avec sursis à 100 francs sans sursis l'amende infligée à M. Thomas, directeur du domaine O'Neill du Camly, près de Dalat. M. Thomas avait, la nuit, envoyé du petit plomb dans les mollets de maraudeurs qui volaient ses plants d'asperges depuis plusieurs jours.

ANNAM
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, janvier 1934)

La ferme de Camly a échangé contre d'autres terrains le très beau plateau situé dans son domaine et ce sera le meilleur terrain d'atterrissage du Langbian.

INDOCHINE 1934
par le marquis de BARTHÉLÉMY.

(Neuvième article)
DALAT. — LE LANGBIAN
(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1934)

[...] Camranh eut son typhon et la guerre ; le Langbian a souffert du sien. Une crue terrible a détruit l'effort si méritoire du lieutenant de vaisseau O'Neill, qui avait fait un barrage d'irrigation, avait des prairies irriguées, des vaches de France, donnant 20 litres de lait, une laiterie modèle, une fabrique de beurre, des produits de choix. Le barrage enlevé, les pâturages ont perdu leur valeur nutritive, les vaches ne donnent plus que 8 litres, les produits de choix doivent être vendus hors de prix. Sa femme, remariée [avec Clément Bourgery ?], s'efforce de continuer l'œuvre ; mais le barrage demande un trop gros effort financier. [...]

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 octobre 1934)

Concession de terrains. — Par arrêté du résident supérieur : Il est fait concession définitive à M. Clément Bourgery, propriétaire, demeurant à Dalat, d'un terrain n° 18 de la 23^e feuille du plan cadastral de Dalat, d'une superficie de un hectare, six ares, tel qu'il est figuré au plan joint au cahier des charges du 10 mars 1933, approuvé le 22 avril de la même année.

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
Année 1938
Liste des électeurs
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 février 1938)

17° — Circonscription électorale de Dalat
12 Berruchon Étienne Gérant propriété Bourgery Dalat

CONSEIL DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'INDOCHINE
Séance du mercredi 6 septembre 1939
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 septembre 1939, p. 2, col. 5)

3° Instance époux Thomas contre commune de Dalat.

Par requête introductive d'instance déposée le 19 février 1935, M^{me} Blanche Ancel, épouse de M. Jean Thomas, docteur en médecine, qui l'assiste et l'autorise, propriétaire du domaine de Camly, a requis qu'il plaise au conseil du contentieux condamner la commune de Dalat à lui payer des dommages-intérêts en réparation des dégâts causés à sa propriété par le fait des ouvrages publics appartenant à la commune de Dalat.

Décision

La requête de la dame Blanche Ancel, ex-épouse Thomas, est rejetée.

La dame Blanche Ancel est condamnée aux dépens, y compris les frais de l'expertise.

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM

(Bulletin administratif de l'Annam, 3 avril 1940)

17° — Circonscription électorale de Dalat
14 Berruchon Étienne Gérant propriété Bourgery Dalat
